

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comité du SYANE :

#### 1/ Finances du SYANE :

situation financière, orientations politiques et budgétaires, enjeux à venir

#### 2/ Distribution publique du gaz :

renouvellement du contrat de concession de la commune de Cranves-Sales

Ce mercredi 24 septembre 2014 s'est réuni le Comité du SYANE sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY. À l'ordre du jour de cette réunion :

- la présentation aux nouveaux élus du SYANE de la situation financière du Syndicat, de ses orientations politiques et budgétaires et des enjeux à venir.
- le renouvellement du contrat de concession de distribution publique du gaz pour la commune de Cranves-Sales.

### 1/ Finances du SYANE : situation financière actuelle, orientations politiques et budgétaires, enjeux à venir

Ce mercredi 24 septembre, le Comité du SYANE, composé à 70% de nouveaux élus installés suite aux élections municipales de mars 2014, a été invité à un « Séminaire financier » destiné à informer chacun de la situation financière du Syndicat et des enjeux à venir.

Les nouveaux élus du SYANE sont aujourd'hui amenés à poursuivre les réflexions engagées sous le mandat précédent afin d'assurer l'équilibre financier du Syndicat et permettre la poursuite d'une politique dynamique et efficace de travaux et de services dans le domaine de l'énergie, répondant aux attentes et besoins des communes et aux enjeux à venir de la transition énergétique.

### CHIFFRES CLES

Budget principal 2014 : 107 M€

Budget annexe très haut débit 2014 : 27 M€ (*projet global : 130 M€*)

Investissements 2013 : 39,7 M€

(*dont 35 M€ sur les réseaux d'énergie et 4,7 M€ sur les réseaux numériques*)

### 2/ Distribution publique du gaz : renouvellement du contrat de concession de la commune de Cranves-Sales

Le SYANE est l'autorité concédante et organisatrice de la distribution publique du gaz pour 48 communes desservies en gaz en Haute-Savoie, dont la commune de Cranves-Sales. C'est dans ce cadre que le Comité du SYANE a approuvé le renouvellement du contrat de concession gaz de cette commune, le contrat précédant, d'une durée de 30 ans, arrivant à échéance le 6 juin 2015.

Le dispositif contractuel comprend les documents suivants :

- la convention de concession
- le cahier des charges type
- différentes annexes relatives aux dispositions particulières du cahier des charges.

La passation de ce nouveau contrat entraîne des modifications substantielles par rapport au précédent contrat, avec l'intégration de nouvelles dispositions :

- la sécurité, notamment avec la fourniture à l'autorité concédante des plans des réseaux sous format informatique, permettant notamment d'identifier et de localiser encore plus précisément les ouvrages concédés
- la redevance de fonctionnement, redéfinie et revalorisée
- le compte-rendu annuel d'activité et le contrôle, avec l'intégration d'indicateurs de performance

A l'occasion de ce renouvellement, le SYANE a réalisé un bilan technique, comptable et financier spécifique de la concession. Ce bilan a mis en évidence un certain nombre d'enjeux, notamment financiers, qui ont conduit à intégrer au contrat un document de cadrage spécifiant les demandes en matière d'information financière.

#### **CHIFFRES CLES**

793 usagers  
25 km de canalisations  
1,3 M€ de valeur nette  
du patrimoine

#### **PRESENTATION DU SYANE**

*Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie.*

*À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes.*

*Par ailleurs, il développe de nombreuses actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et l'éclairage public, et pour le développement des énergies renouvelables.*

*Enfin, il a en charge l'aménagement numérique du territoire et à ce titre, engage la réalisation du réseau départemental très haut débit Haute Savoie Numérique.*

#### **Contact presse :**

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication  
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)  
[www.syane.fr](http://www.syane.fr)